

CONSEIL DU QUARTIER

**SAINTE-PEZENNE
DU MERCREDI 15 JANVIER 2003**

RELEVÉ DE CONCLUSION

Présents :

Elus municipaux : Valérie UZANU (Co-Présidente élue), Franck GIRAUD, Paul SAMOYAU.

Intervenants (technicien, élu...) : Jacques DELEPINE (Régie Déchets Ménagers)

Membres titulaires et membres suppléants : Patrick BAUDIN, Jean-Jacques BOTTON-VINET, Pierre CAILLETON, Claude EVRARD (Co-Président habitant), Jean-Michel FAZILLEAU, Léonide FRADET, Marc-Valérie GARDE, Jean-Jacques GAUTIER, Frédéric GIRAUD, Pierre GUERIT, Bernard GUIDAT, Xavier JACQUEMIN, Jean-Marie MACAIRE, François MARGERIN, Claude POUPIN, Jean-Pierre POUSSADE, Maurice VINCK, Jacques LARGEAU.

Agents municipaux : Michèle BRUGIER, Directrice de la Proximité et de la Citoyenneté, Bruno BROSSARD, Assistant de Conseils de Quartiers, Nathalie SENE, Agent MCSP.

Excusé(e)s : Nanou BIMES, Jean-Pierre GERVAIS, Robert GOUTEFANGEA, M. et Mme LEBRET, Christine LESTABLE, Pascal TEXIER.

Absents : Christian CHIRAUX, Marie DAUXERRE, Bertrand DELIGNON, Florence GOUPIL, , Yves REY, Xavier JACQUEMIN

Objet : Acceptation du relevé de conclusion du Conseil de Quartier du 12/11/03.	Fonctionnement
Réponse mairie/proposition conseil/bureau Le Conseil vote le relevé de conclusion à l'unanimité.	
Objet : Rue du Gros Guérin De quels côtés sont prévus les trottoirs ? Si les trottoirs sont à gauche, y a-t-il un risque d'expropriation ?	Commission Circulation, Sécurité

<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Un aménagement de la rue avec trottoirs côté droit est proposé par le service voirie au budget 2003. Première tranche des travaux réalisés en 2002, deuxième tranche en attente d'alignement des terrains : régularisations foncières.</p>	
<p>Objet : Lotissement des Vignes – Rue de l'Hometrou</p>	<p>Commission Circulation, Sécurité</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau La Ville ne peut intervenir que lorsque les travaux seront terminés. Une étude voirie est en cours et sera proposée après la fin des travaux. Si des aménagements provisoires et ponctuels semblent indispensables à réaliser, une rencontre pourrait être organisée avec le responsable de la commission circulation, sécurité sur le terrain et un technicien de la voirie.</p>	
<p>Objet : Ecole Jacques Prévert</p>	<p>Commission Bâtiments, Equipement</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Une délibération passera en Conseil municipal du 17/01/03 pour désigner une maîtrise d'œuvre chargée de concevoir un projet en relation avec le Conseil de Quartier et les usagers probables. Dès qu'elle sera votée, elle sera transmise au Conseil. Délibération transmise au bureau du 04/02/03.</p>	
<p>Objet : Vallon d'Arty (technicien M. DELEPINE)</p>	<p>Commission Déchetterie, Nuisances Olfactives.</p>

<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Présentation des deux enquêtes réalisées</p> <p>1) <u>Demande de poursuite d'exploitation du Centre de stockage des déchets.</u> Le Vallon d'Arty ne recevra plus désormais que : des déchets des services municipaux à comportements peu évolutifs, des encombrants sans fermentescibles et des déchets industriels banals, des déchets inertes : terres, gravats et déblais identifiés en tant que tels. Ce centre de stockage n'accueillera plus d'ordures ménagères. Le total de déchets à stocker sur le site est évalué à environ 20 000 T/an au maximum. La communauté d'Agglomération de Niort souhaite réserver la capacité de stockage restante (3 ans maxi, la fermeture du site étant rendue obligatoire mi-2005 par arrêté préfectoral). Le projet prévoit d'une part de prendre toutes les mesures susceptibles de protéger les eaux souterraines et d'autre part de minimiser les éventuelles nuisances de voisinage (air, bruit, circulation...)</p> <p>2) <u>Demande d'exploitation, sur le même site, d'activités différentes</u> Créer et exploiter une plate-forme de compostage des boues d'épuration urbaine. Augmenter la capacité de production de la plate-forme de compostage de déchets verts et de la fraction fermentescibles des ordures ménagères, autorisée par arrêté du 4 juillet 2000. Créer et exploiter trois dépositaires de boues (bassins étanches de stockage des boues d'épuration urbain. Exploiter le quai de transfert de propres et secs existants (collecte sélective). Exploiter le stockage d'inertes (gravats,...) Une étude a été réalisée, les mesures de réduction des éventuelles nuisances ou des risques potentiels seront mises en œuvre conformément à la réglementation.</p>	
<p>Objet : Vallon d'Arty Comment va s'effectuer le stockage des métaux lourds ? Que contiennent les boues ? Les boues peuvent-elles être brûlées et n'y aurait-il pas des usines pour éliminer ces métaux lourds ? Le Conseil de Quartier espère que des précautions seront prises pour la lutte anti-termite. D'autre part il considère ce thème très sérieux et mérite d'être bien étudié et le Conseil ne cache pas son inquiétude. Y a-t-il des retours de nuisance ? Le stockage est doublé et par conséquent les odeurs le seront aussi. Les plans prévus sont trop près des habitants et c'est une erreur. Est-il possible de revoir ces plans ? Le Conseil doit intervenir avant toute décision et espère que les élus seront un relais auprès de la CAN. Il demande un délai pour apprécier ce qui a été dit avant que le Conseil municipal ne vote. Comment ce site évoluera t-il au-delà des trois ans ?</p>	<p>Commission Déchetterie, Nuisances Olfactives</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau M. BRUGIER suggère que le Conseil de Quartier adresse un avis au Maire. La commission déchetterie, nuisances olfactives doit émettre un avis qui sera transmis à la municipalité. M. BRUGIER signale que l'Info Quartier permettrait aux habitants de s'exprimer lors de l'enquête publique.</p>	

Objet : Fontaine des Amourettes Demande de nettoyage.	Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts
réponse mairie/proposition conseil/bureau Comme l'avait demandé le Conseil celle-ci a été nettoyée.	
Objet : Chemin de la mariée Demande de nettoyage et de balisage.	Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts
réponse mairie/proposition conseil/bureau Le chemin a été nettoyé mais il reste à baliser, ajouter le complément de fléchage jusqu'au château de Chantemerle.	
Objet : Chemin des Pêcheurs Effectuer l'entretien. Des panneaux ont disparus sur le circuit 1 et 2	Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts
réponse mairie/proposition conseil/bureau Le Conseil de Quartier doit rédiger une fiche de proximité. Réalisée au 04/02/03.	
Objet : Jardin de la Cure/Jardin du Presbytère	Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts
réponse mairie/proposition conseil/bureau Etablir une fiche de proximité. Réalisée au 04/02/03.	
Objet : Rue Pierre Charron Le Conseil avait demandé à ce que la ville vérifie la stabilité ou abatte un arbre qui penchait et menaçait de tomber.	Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts
Réponse mairie/proposition conseil/bureau Un technicien s'est déplacé et a constaté que l'arbre ne présentait aucune menace et par conséquent ne serait pas abattu.	
Objet : Maison l'environnement (Château de Chantemerle)	Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts
réponse mairie/proposition conseil/bureau Mme C. JULAN est intervenue sur ce projet lors du bureau du 10/12/02. C. EVRARD indique que ce dossier sera présenté lors d'un prochaine Conseil, certainement vers le printemps.	
Objet : Chemin de Coquelonne Le Conseil signale que la passerelle n'a pas reçu de peinture depuis très longtemps.	Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts

réponse mairie/proposition conseil/bureau Le Conseil doit rédiger une fiche de proximité. Réalisée au 04/02/03.	
Objet : Coulée Verte	Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts
réponse mairie/proposition conseil/bureau La Commission doit se préoccupé de son avenir et doit en rendre compte au Conseil de Quartier. Fiche de proximité à réaliser. Faite au 04/02/03.	
Objet : Salle des fêtes Rénovation de la salle des fêtes.	Commission Bâtiments, Equipement
réponse mairie/proposition conseil/bureau Une réunion a eu lieu début décembre 2002 à laquelle l'architecte a présenté les plans aux associations péxinoises. Ces plans peuvent être consultés à la MCSP. Les travaux dureront un an, de septembre 2003 à septembre 2004, il n'y aura pas de spectacles pendant cette période. La salle accueillera 250 places en partie basse et 50 autres au balcon, un parking de 61 places est prévu autour de la salle. Un intervenant revient sur le fait que la salle des fêtes est un bâtiment CAN et indique qu'il est difficile d'agir car il y a des bâtiments CAN et des bâtiments ville. P. SAMOYAU indique que la maîtrise d'œuvre est la CAN mais le dossier ne peut se faire sans l'intervention de la ville.	
Objet : Acquisition de mobilier pour les groupes scolaires. Le Conseil de quartier du Clou-Bouchet a investi dans du mobilier pour une école. Le Conseil de Quartier peut-il prendre en charge l'achat de mobilier pour les groupes scolaires ?	Commission Bâtiments, Equipement
réponse mairie/proposition conseil/bureau M. BRUGIER indique que le Conseil de Quartier du Clou-Bouchet avait souhaité gérer l'achat de mobilier des écoles et que cela fait parti des compétences du Conseil de Quartier.	
Objet : Stade Il manque des bancs pour le public.	Commission Bâtiments, Equipement
réponse mairie/proposition conseil/bureau Le Conseil doit faire une fiche de proximité qui doit être précise.	
Objet : Déviatation Nord Où en est l'étude ?	Commission Circulation, Sécurité.
réponse mairie/proposition conseil/bureau Le Conseil de Quartier propose à la commission de se réunir avec un agent technique pour cibler le problème.	

Objet : Rue du Moulin d'Ane La vitesse est un souci et un danger	Commission Circulation, Sécurité.
réponse mairie/proposition conseil/bureau Une fiche de proximité a été rédigée.	
Objet : Rue du Dixième M. GERIT rappelle le problème du mur qui s'écroule. en effet celui-ci connaît une inclinaison.	Commission Circulation, Sécurité.
réponse mairie/proposition conseil/bureau Suite à un courrier envoyé au Maire le 26/11/02, la mairie a répondu le 06/12/02 par courrier, précisant que cette inclinaison ne présentait pas un caractère de dangerosité pour la sécurité des piétons et des automobilistes. D'autre part, la Ville prévoit un projet d'acquisition de plusieurs parcelles dans ce secteur dont celle qui est entourée par le mur en question, pour y réaliser des logements. Dans le cadre de l'aménagement global de ce secteur, cette construction sera détruite. M. GUERIT signale que depuis ce courrier, des pierres se sont répandues sur la chaussée. Il serait bon de demander au propriétaire de réparer le mur avant un accident.	

PROCHAINES REUNIONS

Bureau

Mardi 4/02 – 20h30 – MCSP Sainte-Pezenne
Jeudi 27/02 – 20h30 – MCSP Sainte-Pezenne
Mardi 27/05 – 20h30 – MCSP Sainte-Pezenne
Jeudi 04/09 – 20h30 – MCSP Sainte-Pezenne

Conseils

Mardi 18/03 – 20h30 – Lycée Professionnel Horticole
Jeudi 12/06 – 20h30 (lieu à définir)
Jeudi 25/09 – 20h30 (lieu à définir)